

Date de dépôt : 30 avril 2020

Pétition

pour que le chemin des Crêts-de-Champel, entre la rue Albert-Gos et l'avenue Louis-Aubert, soit transformé en zone de rencontre

Mesdames et
Messieurs les députés,

La circulation routière sur le chemin des Crêts-de-Champel est devenue dangereuse et menace la sécurité de nos enfants tous les jours sur le chemin de l'école et de la crèche. Ce chemin longe trois établissements, à savoir l'école des Crêts-de-Champel, l'EVE du Bout-du-Monde ainsi que l'association Le Chalet. Le nombre de piétons y est donc conséquent et ni les ralentisseurs déjà présents ni les places de parc en épis n'ont calmé les usagers de la route.

De plus, ce trafic n'est pas généré par les habitants du quartier mais par des automobilistes qui trouvent par le chemin des Crêts-de-Champel un accès plus rapide et plus direct vers le centre-ville.

Compte tenu de cette situation et avant qu'un accident tragique ne survienne, les soussignés demandent à ce que le chemin des Crêts-de-Champel, entre la rue Albert-Gos et l'avenue Louis-Aubert, soit transformé en zone de rencontre dans les plus brefs délais.

N.B. 276 signatures¹
M. Laurent de Boccard
21, chemin des
Crêts-de-Champel
1206 Genève

¹ Pour information, la pétition est en outre munie de 43 signatures électroniques.